

## Le bâtiment / l'architecture des droits de l'enfant

Catégorisation des droits énoncés dans la Convention Internationale relative aux Droits de l'Enfant (CIDE) signée le 20 novembre 1989 à New York.



Article 3 : 

**intérêt supérieur de l'enfant – Kindeswohl –**

**best interest of child** : Toute institution privée ou publique, tribunal ou administration doit prendre en compte et assurer ton bien-être, respectivement ton intérêt supérieur

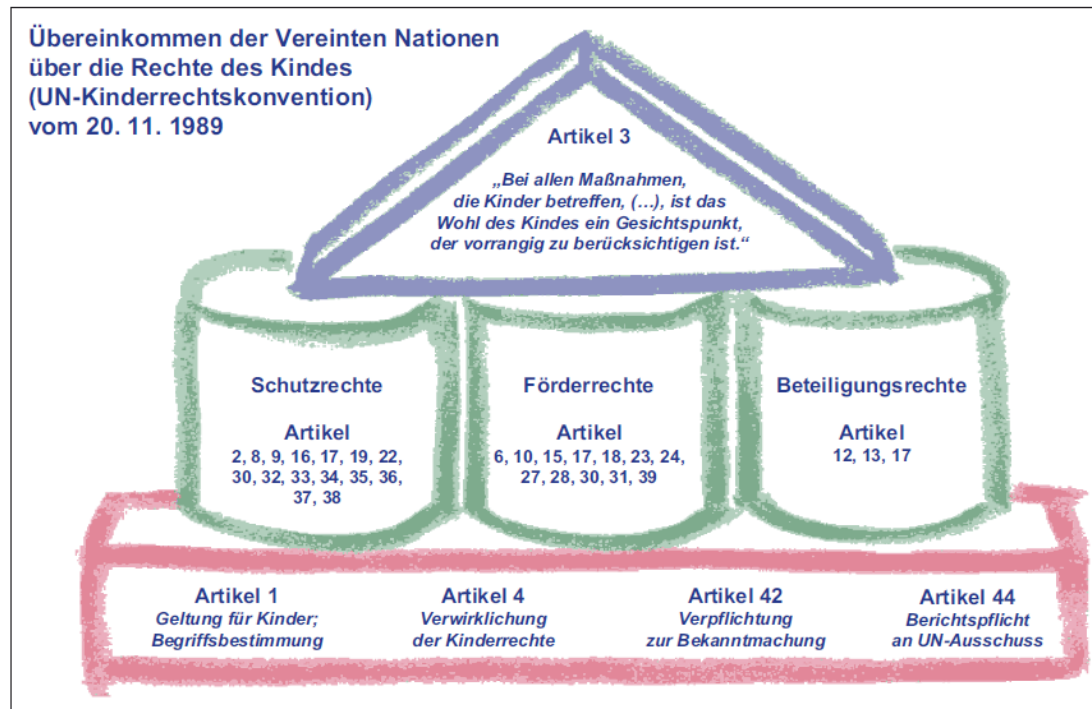
[Rem : Ein am Wohl des Kindes ausgerichtetes Handeln ist dasjenige, welches die an den Grundbedürfnissen und Grundrechten orientierte, für das Kind jeweils günstigste Handlungsalternative wählt.]

	<b>Protection / Schutz</b> (Schutzrechte)	<b>Provision / prestation / Förderung</b> (Provisions-/Versorgungsrechte)	<b>Participation / Beteiligung</b> (Partizipationsrechte)
	<i>Schutzrechte (Protection): u.a. Recht auf Schutz: der Identität; vor Trennung von den Eltern; der Privatsphäre; vor Schädigung durch Medien; vor Gewaltanwendung, Misshandlung und Vernachlässigung; vor sexuellem Missbrauch; vor wirtschaftlicher Ausbeutung; vor Suchtstoffen; vor Entführung; in Strafverfahren; vor Todesstrafe und lebenslanger Freiheitsstrafe; bei bewaffneten Konflikten; von Kinderflüchtlingen; von Minderheiten</i>	<i>Förderrechte (Provision): u.a. Recht auf: Leben und Entwicklung; Familienzusammenführung; Versammlungsfreiheit; Zugang zu den Medien; Kontakt mit beiden Eltern; Förderung bei Behinderung; Gesundheitsförderung; Bildung; kulturelle Entfaltung; Ruhe, Freizeit, Spiel und Erholung; Integration geschädigter Kinder</i>	<i>Beteiligungsrechte (Participation): u.a. Recht auf: eigene Meinung und deren angemessene Berücksichtigung; Gehör; freie Meinungsäußerung; Freiheit des Gewissens und der Religion; Informationsbeschaffung und -weitergabe; Nutzung kindgerechter Medien</i>
<b>Principes généraux</b> Allgem. Prinzip.	<b>Art. 2 : Non-discrimination</b> <b>Art. 3 : Intérêt supérieur de l'enfant</b> <b>Art. 6 : Droit à la survie et au développement</b>	<b>Art. 2 : Non-discrimination</b> <b>Art. 6 : Droit à la survie et au développement</b>	<b>Art. 3 : Intérêt supérieur de l'enfant</b> <b>Art. 12 : Respect de l'opinion de l'enfant</b>
<b>Droits politiques</b> Politische Rechte	Art. 38 : Protection des enfants dans les conflits armés	Art. 7 : Droit à une nationalité Art. 17 : Droit d'accès à l'information	Art. 12 : Droit d'exprimer son opinion Art. 13 : Liberté d'expression Art. 14 : Liberté de pensée, de conscience et de religion Art. 15 : Liberté d'association et de réunion pacifique
<b>Droits civils</b> Bürgerliche Rechte	Art. 6.1. : Droit à la vie Art. 8 : Protection de l'identité Art. 11 : Mesures contre les enlèvements internationaux d'enfants Art. 19 : Protection contre toute forme de violence, d'abandon, d'exploitation... Art. 33 : Protection contre l'usage de trafic de drogue Art. 34 : Protection contre l'exploitation sexuelle Art. 35 : Protection contre l'enlèvement, la	Art. 4. Exercices des droits (L'état doit prendre les mesures nécessaires pour assurer tes droits.) Art. 5 : Orientation de l'enfant (Ta famille a la responsabilité de t'aider à comprendre et à exercer tes droits et de s'assurer que tes droits soient respectés.) Art. 6.2.: Droit à la survie et au développement Art. 7 : Droit à un nom et à une nationalité Art. 9 : Droit de vivre en famille	Art. 12.2. : Droit d'être entendu dans les procédures judiciaires et administratives qui le concernent

	vente et la traite d'enfants Art. 36 : Protection contre toute forme d'exploitation Art. 37 : Protection contre les mauvais traitements et la privation de liberté Art. 40 : Droit des enfants délinquants au respect de leurs droits fondamentaux et l'application de mesures alternatives à la procédure judiciaire Art. 25 : Révision du placement	Art. 10 : Réunification familiale Art. 16 : Droit à une vie privée Art. 18.1. : Responsabilité des parents et soutien de l'État Art. 25 : Révision du placement	
<b>Droits culturels et sociaux</b> Kulturelle und Soziale Rechte	Art. 20 : Protection spéciale des enfants placés Art. 21 : Protection spéciale des enfants adoptés Art. 22 : Protection spéciales des enfants réfugiés Art. 23 : Protection spéciale des enfants handicapés Art. 30 : Droits des enfants issus de minorités d'exercer leur propre vie culturelle, d'avoir leur propre religion et d'exercer leur propre langue	Art. 4. Exercices des droits (L'état doit prendre les mesures nécessaires pour assurer tes droits.) Art. 20 : Aide spéciale de l'État envers les enfants placés Art. 24 : Droit au meilleur état de santé possible Art. 28 : Droit à l'éducation Art. 39 : Droits des enfants victimes de torture, conflits armés,... à des traitements appropriés Art. 29 : Objectifs de l'éducation	Art. 31 : Droit au repos, aux loisirs et de participer à la vie culturelle
<b>Droits économiques</b> Wirtschaftliche Rechte	Art. 27 : Droit à un niveau de vie suffisant Art. 32 : droit d'être protégé contre l'exploitation économique et de ne pas être obligé de travailler	Art. 4 : Exercices des droits (L'état doit prendre les mesures nécessaires pour assurer tes droits.) Art. 18.2. et 18.3. : responsabilité des parents et soutien de l'État Art. 26 : Droit de bénéficier de la sécurité sociale	X
<p>Article 1 : La Convention internationale des Droits de l'enfant protège tout enfant et tout adolescent de moins de 18 ans.</p> <p>Article 4 : L'état doit prendre les mesures nécessaires pour assurer tes droits.</p> <p>Article 42 : Tu as le droit d'être renseigné sur tes droits. Les adultes doivent également les connaître et t'aider à les comprendre.</p> <p>Article 43 à 54 : Ces articles de la Convention internationale des droits de l'enfant expliquent comment différents pays et les organisations internationales doivent s'y mettre pour que les droits de l'enfant soient respectés.</p>			
<p>Protocoles facultatifs (<i>Zusatzprotokolle</i>) à la Convention relative aux droits de l'enfant: (I.)...concernant la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants (Mai 2000), (II.)... concernant l'implication d'enfants dans les conflits armés (Mai 2000), (III.) ...établissant une procédure de présentation de communications (Nov. 2011)</p>			

**Architecture et catégorisation des droits de l'enfant. Gebäude und Bausteine der Kinderrechte.** Source: sur base de la fiche pédagogique "Contenu de la Convention Internationale relative aux droits de l'enfant" Module pédagogique n° 2008/03 (Mai 2008) éditée par Droits de l'enfant a.s.b.l. (<http://www.dei-belgique.be/en/component/k2/item/121?Itemid=211>) en combinaison avec le document "Das Gebäude der Kinderrechte" édité par la "National Coalition für die Umsetzung der UN-Kinderrechtskonvention in Deutschland" (auf der Grundlage von Jörg Maywald: Kinder haben Rechte! Weinheim, Basel 2012) [www.national-coalition.de](http://www.national-coalition.de) . (Charel Schmit, 2014-2015, [www.kannerrechter.lu](http://www.kannerrechter.lu))

## Grafik: Das Gebäude der Kinderrechte



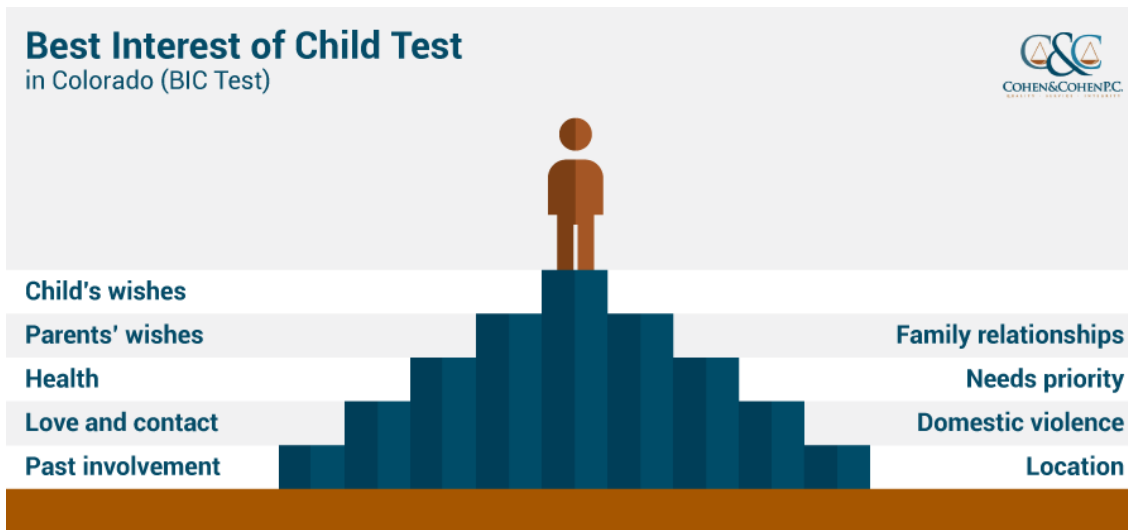
Quelle: National Coalition für die Umsetzung der UN-Kinderrechtskonvention in Deutschland.

### Kindeswohl-Pyramide →

Das Kindeswohl umfasst gemäß UN-Kinderrechtskonvention mindestens sechs „basic needs“, dargestellt in der Schweizer Kindeswohl-Pyramide.

(Basierend auf der Maslow'schen Bedürfnispyramide)

(Quelle: <http://www.rwi.uzh.ch/elt-1st-buechler/famr/kindesschutz/de/html/index.html>)



### ← Kindeswohl-Test / *Best Interest of Child (BIC)-Test*

Um (in Scheidungsfällen) eine Abwägung vorzunehmen zwischen unterschiedlichen Interessen, Bedürfnissen und Risiken aller Beteiligten, haben die Autoren eine Methode ausgearbeitet, um eine Entscheidung im Sinne des Kindeswohls zu treffen.

Quelle: Nadir Baksh, Laurie Elizabeth Murphy: In The Best Interest Of The Child, A Manual for Divorcing Parents. 2011. (<http://www.cohenlawdenver.com/family-law/best-interests-of-child-test-in-colorado/>)